CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E36798** **VALABLE JUSQU'AU** **21/11/2027**

ÉDITÉ LE 04/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1998

Raison sociale : SARL HENNEQUIN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2014

Capital : 43 000

30 RUE DU CHATEAU ROUGE
74100 ANNEMASSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNEMASSE

Siret : 419 771 738 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8401881

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5396494104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5396494104

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/10/2026

Téléphone : 04 50 38 32 48 **Fax :**

Portable : 06 30 51 27 09

Responsabilité légale :
HENNEQUIN DAVID GÉRANT

Site Internet : www.maconnerie-hennequin.com

E-mail : contact@maconnerie-hennequin.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 245 300 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1321	Canalisations d'assainissement (Technicité courante)	3	22/11/2023
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	3	22/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025